

TABLEAU DE L'EMPIRE À LA VEILLE DU CONGRÈS DE PARIS

ÉRIC ANCEAU

(Paris-Sorbonne)*

Lorsque le congrès chargé de mettre un terme à la guerre d'Orient s'ouvre à Paris, le 25 février 1856, dans le nouveau palais flambant neuf du Quai d'Orsay¹, cela fait un peu plus de sept ans que Louis-Napoléon Bonaparte est au pouvoir et un peu plus de trois qu'il est empereur, sous le nom de Napoléon.

Dès lors, plusieurs questions se posent. Dans cet espace de temps, le nouveau régime s'est-il inscrit dans la continuité de ses prédécesseurs, s'est-il contenté de gérer le quotidien ou a-t-il été interventionniste, a-t-il cherché à incarner une rupture et à remodeler la France ? Y est-il parvenu ? Quel tableau politique, économique, social et culturel peut-on dresser du pays au début de l'année 1856 ? Quelle place celui-ci occupe-t-il alors dans le monde ?

C'est à ces questions que nous allons essayer d'apporter quelques éléments de réponse, non pas dans une fresque, impossible à entreprendre ici, mais, plus modestement, dans une esquisse autour de trois grands thèmes.

I. UN SYSTÈME POLITIQUE COHÉRENT, SOLIDE ET PEU CONTESTÉ

A. NAPOLÉON III, LES INSTITUTIONS ET L'ADMINISTRATION

Le système politique qui fonctionne au début de l'année 1856 a été mis en place au cours des quatre mois de dictature qui ont suivi le coup d'État du 2 décembre 1851 et n'a été que légèrement retouché par la suite. Qualifié par Pierre Rosanvallon de « démocratie illibérale »², il repose à la fois sur la souveraineté populaire et sur la distinction entre des libertés fondamentales intangibles et des libertés publiques renvoyées au moment où les populations reconnaîtront et respecteront unanimement leurs nouvelles institutions.

* Centre de recherches en Histoire du XIX^es.

¹ *Moniteur Universel* [M.U.] du 26 février, n° 57, p. 225.

² Voir *La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Gallimard, Folio, 2000, p. 41 et p. 199 et suiv.

En s'appuyant sur l'exemple de son oncle, Louis-Napoléon Bonaparte considère que le chef de l'État doit être la clef de voûte du système. Lui seul doit pouvoir dialoguer directement avec le peuple – en particulier par la voie plébiscitaire – et traduire la volonté nationale. Il doit donc être responsable et gouverner. La Constitution du 14 janvier 1852 a traduit cette volonté dans les faits. Le chef de l'État est le seul à pouvoir décréter l'état de siège et à déclarer la guerre, à commander l'ensemble des forces armées, à signer les traités d'alliance et de paix. La justice se rend en son nom. Lui seul a l'initiative des lois, les sanctionne et les promulgue, décide des règlements et décrets nécessaires à leur exécution. Il nomme à toutes les fonctions de l'État et reçoit le serment de fidélité des nouveaux titulaires. Depuis le 25 décembre 1852, il peut aussi, à son gré, faire et modifier des traités de commerce et ordonner des travaux d'utilité générale. Il y a donc un maître – lui-même – et des serviteurs – tous les Français quel que soit leur rang.

La Constitution annonce d'ailleurs explicitement que le chef de l'État « gouverne au moyen des ministres, du Conseil d'État, du Sénat et du Corps législatif » dont les prérogatives sont strictement limitées et le fonctionnement étroitement surveillé.

Rien non plus n'est laissé au hasard aux échelons inférieurs. Le chef de l'État nomme les bureaux des conseils généraux et des conseils d'arrondissement ainsi que les maires des grandes villes qu'il peut même choisir en dehors des conseils municipaux³.

Comme les historiens anglo-saxons Theodor Zeldin⁴, Howard Payne⁵ ou encore Roger Price⁶ l'ont aussi montré de façon très convaincante, le nouveau régime porte un soin particulier au renforcement de la puissance administrative, à la préservation de l'ordre public et à la construction d'un ordre moral.

Il accroît ainsi les prérogatives de l'administration et en fait un instrument plus efficace encore que par le passé, de contrôle du territoire et d'encadrement des Français. Un décret du 25 mars 1852 augmente les pouvoirs des préfets. L'armée, la gendarmerie et la police sont renforcées, encouragées et honorées. D'un loyalisme sans faille, elles constituent un appui solide pour le régime. En revanche, la garde nationale qui a contribué à la chute des trois monarchies précédentes est vidée de sa substance.

Le gouvernement se donne aussi les moyens de contrôler les esprits. Un décret du 17 février 1852 impose un régime très restrictif à la presse reposant sur l'autorisation préalable, le système des avertissements et le jugement des délits par

³ Les maires des localités plus petites sont choisis, quant à eux, par les préfets. Lois du 7 juillet 1852 et du 5 mai 1855, *Bull. des lois* de 1852, 2^e partie, p. 17–19 et 1855, 1^{re} partie, p. 773.

⁴ *The Political system of Napoleon III*, Londres, Mc Millan, 1958.

⁵ *The Police State of Louis-Napoleon Bonaparte, 1851–1860*. Seattle, Univ. of Washington Press, 1966.

⁶ *The French Second Empire. An anatomy of political power*, Cambridge, CUP, 2001.

les tribunaux correctionnels. Avec ses collègues de l'Intérieur Persigny puis Billault, le ministre de l'Instruction publique et des Cultes, Fortoul, joue un rôle capital dans le contrôle de l'opinion et dans la moralisation des populations. Il nomme tous les membres de l'Université, surveille le contenu des enseignements et révoque tous les esprits indociles sans avoir à se justifier. Son œuvre est secondée par les autorités spirituelles. Satisfait du retour à l'ordre, de la hausse du budget du culte, de l'aide publique à la restauration et à la construction des églises, de l'autorisation libérale des congrégations et des processions, le clergé catholique appuie le régime au point qu'il faut parler d'une véritable alliance du trône et de l'autel durant ces années. De leur côté, les autorités protestantes et israélites ne peuvent guère se permettre d'être frondeuses, mais elles sont aussi satisfaites que le gouvernement garantisse l'héritage de 1789 et affirme clairement, à la fois la liberté de conscience et la nécessité de maintenir une équité entre les religions⁷. Elles ont donc fait allégeance et se montrent, elles aussi, extrêmement loyales. Quant à la franc-maçonnerie, elle est globalement bien tenue en main. Les autorités développent, en outre, une propagande intelligemment ciblée en fonction du public – les élites, les ouvriers des villes, les paysans, ... – et extrêmement variée – large diffusion d'écrits comme l'*Almanach de Napoléon*, voyages officiels en province comme ceux de 1852 dans le Midi et de 1853 dans le Nord, fêtes civiques, ...⁸. Cette puissance du régime profite et résulte à la fois de l'impuissance des « partis ».

B. LA FAIBLESSE DES OPPOSITIONS

Pour éviter que les Assemblées ne critiquent sa politique, le chef de l'État ne s'est pas contenté de limiter leurs pouvoirs. Il a aussi pris soin d'en contrôler strictement la composition. Il a cependant été confronté à un double problème. Les bonapartistes qui ont été éloignés du pouvoir pendant plus de trente ans manquent de cadres. Par ailleurs, il n'a pu créer un parti comme le lui a suggéré Persigny, car cela aurait été contraire à sa doctrine d'unanimité nationale. Il a donc dû recourir à de nombreux partisans des régimes précédents et en particulier de la monarchie de Juillet. Il a simplement pris soin de ne pas choisir les plus compromis et les plus douteux d'entre eux.

Au Sénat, cela n'a guère posé problème. Les « illustrations » qu'il a désignées, ainsi que les membres de droit (cardinaux, maréchaux, amiraux, membres de la famille Bonaparte) se montrent velléitaires, malgré leur inamovibilité et leur nomination à vie, garanties théoriques de leur indépendance. Leur grand âge, la

⁷ Outre le préambule de la Constitution, la mise au point insérée dans le n° 187 du 6 juillet 1854 du *M.U.* (p. 733) ne laisse aucune ambiguïté.

⁸ Voir par exemple David I. Kultstein, *Napoléon III and the Working Class. A Study of Government Propaganda under the Second Empire*, Los Angeles. The Ward Ritchie Press. 1969 et Bernard Ménager, *Les Napoléon du peuple*, Aubier, 1988.

limitation de leurs pouvoirs, mais aussi leur espoir de recevoir des sinécures, des décorations et des gratifications ne les incitent pas à s'opposer à sa politique. Le Sénat a même tendance à s'assoupir au point qu'il est rappelé à ses devoirs, en janvier 1856⁹. En revanche, la confiscation des biens des Orléans a provoqué, dès janvier 1852, outre quatre démissions de ministres, une fronde au sein du Conseil d'État. Il a fallu quelques révocations pour remettre l'Assemblée au pas¹⁰.

Quant au Corps législatif, il a été prévu de le désigner au suffrage universel masculin rétabli dans sa plénitude, mais fortement encadré par le système de la candidature officielle et la pression administrative¹¹. Le contexte particulier du début 1852 – répression étendue, satisfaction d'une grande partie des populations devant le retour à l'ordre, ... – a permis au gouvernement de s'assurer une très large majorité au Palais-Bourbon avec 249 élus contre 12 opposants plus ou moins déclarés. Après le refus de serment des députés républicains et la démission de leurs collègues légitimistes lors du passage à l'Empire, l'opposition s'est réduite au seul Montalembert. Condamnés à approuver ou rejeter en bloc les projets gouvernementaux et soucieux d'assurer leur réélection en conservant l'investiture officielle, quelques rares députés ne se séparent désormais de la majorité que de loin en loin et quand leur intervention ou leur vote n'est pas susceptible de menacer le pouvoir : critique des « budgétaires » sur les faibles moyens dont disposent les députés pour contrôler les finances publiques, demande en autorisation de poursuites contre Montalembert à la suite de la divulgation de la correspondance privée du député du Doubs, projet sur l'armée, ... Le Corps législatif, bien tenu par son président Morny vote avec une belle unanimité les trois emprunts qui lui sont successivement demandés pour la guerre d'Orient¹².

Peu présente dans les Assemblées, la critique du régime ne l'est pas davantage ailleurs. Il faut dire que la police exerce une surveillance tatillonne et les manifestations ostensibles d'opposition ne sont pas acceptées. C'est ainsi que l'acteur Grassot est arrêté pour s'être écrié en pleine guerre, à la terrasse d'un café où l'on tarde à le servir : « Alors ! On ne prend rien ici, c'est comme à Sébastopol ! »¹³ Il faut dire surtout que « les chefs des partis n'ont pas de troupes », comme le soulignent quasiment tous les rapports des procureurs généraux¹⁴. Le comte d'Haussonville analyse par la suite, cette situation avec beaucoup

⁹ *M.U.* n° 11 du 11 janvier 1856, p. 41–42.

¹⁰ Vincent Wright, « L'affaire des biens d'Orléans devant le Conseil d'État » dans *Études et Documents du Conseil d'État*, Paris, 1968 et *Le Conseil d'État sous le Second Empire*, A. Colin et Presses de la FNSP, 1972, en particulier p. 67 et suiv.

¹¹ La meilleure présentation est celle de Patrick Lagoueyte dans sa thèse inédite, *Candidature officielle et pratiques électorales sous le Second Empire (1852–1870)*, Paris I, dir. M. Agulhon, 1991, 2 vol.

¹² Nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage *Les Députés du Second Empire. Prosopographie d'une élite du XIX^e s.*, Champion, 2000.

¹³ Adrien Dansette, *Du 2 Décembre au 4 Septembre, Le Second Empire*, Hachette, 1972, p. 79.

¹⁴ Voir en particulier Archives Nationales [A.N.], BB/30/368.

d'objectivité : « Il faut reconnaître que, pendant les premières années de l'Empire, l'opposition latente mais obstinée chez beaucoup de fidèles des régimes précédents ne savait où s'en prendre. Le pays était visiblement satisfait¹⁵ ».

Sur les conseils du comte de Chambord, la plupart des légitimistes s'enferment d'ailleurs dans une abstention boudeuse. Ils ont renoncé à leurs mandats et se sont repliés sur leurs châteaux. Beaucoup d'entre eux créditent Napoléon III d'avoir écarté le péril rouge et de mener une politique favorable à l'Église. Leurs bureaux de renseignements, jadis si actifs, sont devenus des coquilles quasiment vides. Quant aux orléanistes, ceux qui ne se sont pas ralliés à l'Empire, apparaissent plus que jamais coupés des masses auxquelles ils reprochent d'avoir cédé à la démagogie bonapartiste. Ils se contentent d'une opposition élégante, lettrée, détournée et au total peu dangereuse : celle de la presse (*Le Journal des Débats* et *La Revue des Deux-Mondes*), des salons, du Palais ou de l'Institut et en particulier de l'Académie française. Les académiciens orléanistes ont élu Berryer, l'un des rares légitimistes à ne pas baisser les bras. Dans son discours de réception, prononcé le 23 février 1855, celui-ci a profité de l'éloge de son prédécesseur, le comte Alexis de Saint-Priest, issu d'une grande famille de serviteurs de l'Ancien Régime pour louer la monarchie et la liberté défuntes. Mais la collaboration entre orléanistes et légitimistes ne va guère plus loin. Leurs conceptions respectives de la société sont trop éloignées. « Les lys en exil » ne parviennent pas à réaliser leur fusion. Napoléon III ne s'inquiète d'ailleurs pas de cette opposition. Il ne fait pas fermer les salons royalistes, contrairement à son oncle, se refuse à mettre l'Institut en tutelle et se contente, par un décret du 25 avril 1855, d'affirmer son autorité en créant à l'Académie des sciences morales et politiques une nouvelle section de dix membres nommés par lui-même et qui en modifie la majorité.

De son côté, le parti républicain a été décapité à la suite du coup d'État. Ses chefs ont été emprisonnés, internés, proscrits, se sont volontairement exilés, prudemment retirés de la politique ou se cachent. Cependant, le régime a la sagesse de ne pas porter le dernier coup à un parti abattu et de lui donner au contraire l'illusion de la vie. Il laisse ainsi subsister *Le Siècle*, journal républicain très modéré et voltairien qui, sous la direction d'Havin, ravi d'un monopole qui lui permet de talonner le plus vendu des journaux de l'époque, *La Presse*, accepte de se prêter au jeu d'une opposition de coups d'épingle et de contrebalancer les influences conservatrices. Alors qu'une partie des couches populaires est séduite par la politique sociale de l'Empire, une autre approuve patriotiquement la guerre d'Orient livrée contre une puissance réactionnaire. Hugo a beau déverser, depuis son exil des îles anglo-normandes, des torrents d'insultes sur « Napoléon le Petit » et sur son régime, en particulier dans *Les Châtiments*, il s'enfonce dans le pessimisme. Il écrit ainsi de Jersey, en 1855 : « Le despotisme est maître : l'avenir

¹⁵ A. Dansette, *op. cit.*, p. 148.

est prisonnier dans la citadelle. L'attaque de front par la liberté semble à peu près impossible »¹⁶. De petits groupes de militants républicains complotent donc dans les cafés, les chambrées, les cercles ou au domicile des uns et des autres. Comme les autorités sont vigilantes pour empêcher tout débordement lors des obsèques des grandes figures de la démocratie telles celles de Lamennais, le 1^{er} mars 1854, ce sont des soulèvements plus originaux qui sont tentés. Dans la nuit du 26 au 27 août 1855, la société secrète de la Marianne parvient à entraîner les ouvriers des ardoisières de Trélazé vers Angers avec pour objectif de prendre la ville, mais une indiscretion fait rapidement avorter cette tentative, mal conçue et totalement irréaliste¹⁷.

Les oppositions en sont donc réduites à espérer un coup de théâtre. Le Second Empire est fort par son chef. Or, celui-ci, marié déjà depuis plus de deux ans, n'a toujours pas d'héritier. Sa disparition pourrait provoquer l'effondrement du régime.

En février 1855, la nouvelle du possible départ de Napoléon III pour la Crimée a avivé les espoirs des opposants irréductibles. À l'opposé, elle a fortement inquiété la majeure partie de la population, ce que le comte de Viel Castel a traduit en ces termes : « La vie de l'Empereur est notre vie, après lui nous retomberions dans une effroyable anarchie »¹⁸. En avril, Napoléon III s'est résolu à renoncer à son départ pour rassurer les Français. Cependant, quelques jours plus tard, le 28 avril, l'Italien Giovanni Pianori a tiré deux coups de feu sur lui, alors qu'il remontait les Champs-Élysées à cheval. S'il ne l'a pas atteint, l'attentat a provoqué une immense émotion à travers le pays¹⁹. Quatre mois plus tard, une nouvelle tentative perpétrée par un fou a eu les mêmes effets.

C'est pourquoi l'annonce par le *Moniteur Universel*, le 11 octobre 1855, de la grossesse avancée de l'Impératrice est intervenue fort opportunément²⁰. Même de ce côté-là, les oppositions ne semblent plus rien avoir à espérer.

II. UNE ÉCONOMIE ET UNE SOCIÉTÉ EN PLEINE MUTATION

A. DESSEINS, RÉALISATIONS ET RÉALITÉS ÉCONOMIQUES

Si l'Empire est compressif en politique, il se veut progressif en matière économique et sociale. Il est parti du principe que son autorité serait d'autant mieux acceptée qu'elle s'entourerait de multiples bienfaits matériels.

¹⁶ *Choses vues*, rééd. Quarto Gallimard, 2002, p. 853. Ollivier apparaît tout aussi désabusé. Voir par exemple sa réflexion en date du 26 décembre 1855. *Journal*, ..., t. 1 (1846-1860), Julliard, 1961, p. 237.

¹⁷ Voir François Simon, *La Marianne, société secrète au pays d'Anjou*, Angers, Imp. angevine, 1978.

¹⁸ Note du 21 février 1855. *Mémoires sur le règne de Napoléon III (1851-1864)*, rééd. R. Laffont, Bouquins, 2005, p. 405.

¹⁹ Voir par exemple, É. Ollivier, *op. cit.*, p. 213 et Horace de Viel Castel, *op. cit.*, p. 418-419.

²⁰ N° 284, p. 1129 : « Paris, le 10 octobre. Nous sommes heureux d'annoncer que S.M. l'Impératrice va entrer dans le cinquième mois de sa grossesse. La santé de Sa Majesté est excellente. »

Le rôle de Napoléon III a été, là aussi, décisif. Dès ses écrits de jeunesse, le prince, inspiré par le saint-simonisme, a souligné à la fois l'importance de l'économie, la nécessité pour l'État de s'y investir et les bienfaits inéluctables pour la société d'une telle politique. Avant même son discours-programme de Bordeaux du 9 octobre 1852, des économistes comme Michel Chevalier, des banquiers comme Achille Fould, des industriels comme Eugène Schneider, des hommes d'affaires comme les frères Pereire ont fréquenté les allées du pouvoir et des premières mesures ont été prises. Par la suite, le grand dessein économique a été poursuivi et sa mise en œuvre a même été amplifiée.

En fait, une triple révolution est en cours : celle du crédit, celle des transports et celle de l'urbanisme. Dans le premier domaine, l'arrivée massive d'or, grâce à la découverte et à l'exploitation des nouveaux gisements de Californie et d'Australie conjuguée avec le retour à l'ordre a entraîné une hausse des prix dont a résulté une augmentation des investissements puis des bénéfices, même si l'enchaînement n'est pas aussi mécanique qu'Ernest Labrousse le présentait jadis. La Banque de France pourvue du monopole d'émission de la monnaie fiduciaire a poursuivi sa conquête de la province en annexant les banques départementales et a fait rentrer dans les mœurs l'usage des billets. Grâce à l'accroissement de ses moyens, elle a facilité l'escompte. Deux innovations majeures sont surtout intervenues en 1852 avec la fondation du Crédit foncier et du Crédit mobilier, chargés de drainer l'épargne et de l'orienter vers les opérations d'envergure. Le premier a reçu pour mission d'alléger l'importante dette hypothécaire des paysans et de leur consentir des prêts remboursables par annuités. Initiative des frères Pereire, le second s'est donné pour triple objectif de remédier « à l'insuffisance des moyens de crédit offerts aux grandes affaires du pays », à « l'isolement où sont réduites les forces financières » et à « l'absence d'un centre assez puissant pour les relier entre elles ». Il a multiplié les créations dans le secteur des transports (Cie des chemins de fer du Midi, Cie générale maritime, Société impériale et royale privilégiée des chemins de fer autrichiens), dans celui de l'énergie (Société parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz) et dans l'immobilier (Cie des hôtels et des immeubles de la rue de Rivoli). Grâce à ses réussites et aux dividendes considérables qu'il a accordé, il a réussi à attirer en nombre croissant des sociétés désireuses d'être commanditées²¹.

Dans le secteur des transports, le télégraphe, le réseau routier, la voie d'eau et les infrastructures portuaires ont été développés avec, entre autres, l'achèvement du port de la Joliette, à Marseille, en 1854. Mais ils sont clairement passés au second plan. En effet, la conception saint-simonienne donne la priorité au moyen de transport le plus moderne, le plus riche de potentialités, le plus susceptible d'entraîner par son propre développement la croissance économique : le chemin de

²¹ Adrien Dansette, *Naissance de la France Moderne, Le Second Empire*, Hachette, 1976, p. 107.

fer. Au lendemain du coup d'État, le gouvernement a accordé des concessions à long terme pour faciliter l'amortissement des dépenses initiales, a encouragé les fusions des réseaux pour diminuer les frais généraux, a pris lui-même en charge une partie des dépenses. En 1852, la longueur totale des lignes exploitées ne dépassait pas 3 000 km. Au début de 1856, elle a presque doublé, même si le retard demeure très accusé sur l'Angleterre et l'Allemagne. Les grandes lignes se prolongent ou s'achèvent comme le Paris-Marseille, dès la fin 1855. La majeure partie de la France possède ses lignes, à l'exception de quelques massifs montagneux où des ingénieurs s'affairent déjà.

Passionné par l'urbanisme, Napoléon III a aussi incité les préfets et les municipalités à agir en la matière, dès 1852. Paris dont il ambitionne de faire la capitale du monde et le moteur de l'économie française, tout en la rendant plus accessible, plus sûre et plus agréable à vivre a été l'objet d'un traitement privilégié. En juin 1853, Haussmann a été nommé à la préfecture de la Seine et s'est rapidement imposé comme un ministre de Paris sans le titre²². Sous son impulsion et grâce à l'inspiration de la Commission des embellissements²³ et à l'aide d'ingénieurs comme Belgrand et Alphand et d'architectes comme Baltard, Paris est devenue un immense chantier, où l'on exproprie, l'on démolit et l'on engage des fonds considérables, parce que Napoléon III dispose de larges prérogatives en matière de finances et de travaux publics et que la théorie des dépenses productives justifie les moyens employés. Les premières réalisations n'ont pas tardé. L'éclairage au gaz, les réseaux de l'eau potable et des égouts, les espaces verts se développent²⁴. Des perspectives, des avenues et des grands boulevards destinés à aérer la capitale et à mettre en valeur les édifices publics et les monuments commencent à s'ouvrir et la grande croisée de la capitale est même très avancée. Des églises, des casernes, des fontaines, des ponts, des gares, des hôpitaux sont en construction. Les travaux de réunion du Louvre aux Tuileries²⁵ et ceux des halles, ce cœur de la ville dans l'esprit des agoras grecques et des forums romains, progressent à un rythme soutenu²⁶. Les grandes villes de province ne sont pas en reste. Lyon avec le préfet Vaïsse, mais aussi Marseille, Lille, Bordeaux, Toulouse ou encore Caen commencent à se transformer.

²² Voir la contribution de Georgiana Vatajelu à ce n° ainsi que Michel Carmona, *Haussmann, Fayard, 2000* et Georges Valance, *Haussmann le grand*, Flammarion, 2000.

²³ Pierre Casselle a mis au jour le rôle considérable mais longtemps méconnu qu'elle a joué. Voir « Commission des embellissements de Paris, rapport à l'empereur Napoléon III », *Cahiers de la Rotonde*, n° 23, Commission du Vieux Paris, 2000.

²⁴ Les travaux d'embellissement du bois de Boulogne ont énormément progressé en 1855 et en particulier l'édification de l'hippodrome de Longchamp dont l'inauguration est alors imminente (*M.U.*, n° 48 du 17 février 1856, p. 190).

²⁵ Voir *M.U.*, n° 49 du 18 février 1856, p. 193.

²⁶ Voir Victor Baltard et feu Félix Callet, *Monographie des Halles centrales de Paris*, éd. A. Morel et Cie, 1863.

Quelques nuages assombrissent cependant le ciel économique de l'Empire. Les arrivées de métaux précieux commencent à se réduire. La Bourse qui a été euphorique après le coup d'État avec l'augmentation du nombre de cotations, la multiplication des porteurs d'actions et la hausse du cours des valeurs de près de 50% en deux ans connaît désormais des fluctuations importantes liées à l'incertitude sur l'issue de la guerre d'Orient²⁷. La spéculation boursière qui est attirée par les profits faciles emballe le marché financier et risque de porter préjudice à l'agriculture et à l'élevage, ces deux richesses de la France. Ce phénomène qui ne laisse indifférents ni les chefs d'écoles socialistes, ni les hommes de lettres de Proudhon et son *Manuel du spéculateur à la Bourse* (1854) à Émile Augier et à sa *Ceinture dorée* (1855) commence à émouvoir Napoléon III et son gouvernement²⁸. Une série de mauvaises récoltes de céréales entre 1853 à 1855 a entraîné une hausse des prix et a nécessité à la fois le recours massif aux importations de grains et l'adoption de mesures exceptionnelles²⁹. La vallée de la Garonne et de plusieurs de ses affluents, celles de l'Allier, du Cher et de rivières de moindre importance ont été touchées par d'importantes inondations en juin 1855. Quant à la vigne, elle commence à être sérieusement menacée par l'oïdium. Si les campagnes compensent la baisse conjoncturelle de leurs productions en augmentant leurs prix, le régime fait assez peu pour elles. L'enseignement agricole est par exemple négligé. Quant au Crédit foncier, il a rapidement été détourné de son but initial. Il a en effet tendance à privilégier les opérations immobilières et le soutien aux gros viticulteurs du Bordelais, aux céréaliers du Bassin Parisien et aux éleveurs du Nivernais et non l'aide aux petits paysans³⁰. Avec lui, il apparaît donc que même les plus grandes réalisations de la période méritent d'être nuancées. Le Grand Central, cette compagnie de chemins de fer lancée à travers le centre de la France à l'initiative de Morny, connaît de grosses difficultés. Quant à la politique urbanistique, elle a aussi ses conséquences négatives, soulignées par ses nombreux détracteurs : son coût très élevé qui empêche d'autres investissements, la difficulté pour se loger, la hausse des loyers, le bruit et la poussière qu'elle occasionne.

Si le rapport que le ministre des Finances, Magne vient d'adresser à l'Empereur, le 15 janvier 1856 peut apparaître excessivement optimiste³¹, la France peut se targuer d'être définitivement sortie de la grave crise de la fin de la monarchie de Juillet et du début de la Deuxième République et de posséder la

²⁷ Pierre Dupont-Ferrier, *Le Marché financier de Paris sous le Second Empire*, F. Alcan, 1925, p. 190.

²⁸ Une note du 8 mars 1856 annoncera qu'« aucune entreprise donnant lieu à une émission de valeurs nouvelles ne sera autorisée au cours de cette année » (*M.U.* du 9 mars 1856, n° 69, p. 273).

²⁹ Après avoir interdit la distillation des grains par décret du 6 octobre 1854 (*Bull. des lois*, 1854, 2^e semestre, p. 586), le gouvernement a débloqué des fonds pour des secours et subventions extraordinaires par décrets du 20 décembre 1854 et du 22 septembre 1855 (*Bull. des lois*, 1855, 1^{er} semestre, p. 27 et 2^e semestre, p. 381).

³⁰ Voir Jean-Pierre Allinne, *Banquiers et bâtisseurs. Un siècle de Crédit foncier, 1852-1940*, 1983.

³¹ *M.U.* du 16, n° 16, p. 61.

deuxième économie au monde après celle de la Grande-Bretagne³². Les productions industrielles³³, ainsi que les secteurs du bâtiment, des transports et des échanges sont en pleine croissance, même s'ils ne manifestent pas tous le même dynamisme – ainsi la laine et le lin sont-ils en perte de vitesse par rapport au coton et la fonte au bois par rapport à celle au coke, avec la découverte et le début de l'exploitation d'un nouveau bassin houiller, celui du Pas-de-Calais. La balance des paiements courants et la balance commerciale sont excédentaires. Quant à la couverture des trois emprunts pour la guerre d'Orient – mars 1854, décembre 1854, juillet 1855, elle a montré à la fois la solidité et l'étendue du crédit de l'État et les ressources financières des Français. Le revenu national s'est accru de plus de 5% par an depuis 1851³⁴. À moyen terme, celui des particuliers est aussi en hausse. À court terme, la situation des Français peut cependant sembler plus délicate.

B. OMBRES ET LUMIÈRES DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE

À la veille du Congrès de Paris, l'Empire compte un peu plus de 36 millions de sujets et vient de s'accroître de près de deux centaines de milliers d'habitants au cours des cinq années qui viennent de s'écouler. Cependant, le taux de croissance annuel moyen de la population est en chute libre, puisqu'il est passé de 0,68% entre 1841 à 1846 à 0,21% entre 1846 et 1851, pour tomber à 0,14% entre 1851 et 1856.

Cela s'explique par la faiblesse du taux de natalité – l'un des plus bas d'Europe – malgré une légère remontée de la fécondité et par une hausse spectaculaire de la mortalité. Certes, cette dernière à des causes conjoncturelles : la guerre d'Orient et ses 95 000 victimes ou encore le choléra qui, après les épidémies meurtrières de 1832 et de 1849, a fait encore des ravages entre 1853 et 1855 avec 140 000 victimes, en particulier en 1854. Cependant, elle s'explique aussi par des facteurs beaucoup plus inquiétants : vieillissement de la population, progrès de l'alcoolisme, remontée de la mortalité infantile,...

Si la population demeure principalement rurale (à 73% en 1855) et vit majoritairement de l'agriculture (à 53,5% en 1855) et si certains départements atteignent alors leur plein rural, d'autres ont déjà commencé à se dépeupler au profit des villes et en particulier de Paris dont le taux de croissance annuel dépasse les 2%. Aux migrations saisonnières qui connaissent leur apogée, s'ajoutent désormais des départs définitifs des campagnes. Ce gonflement des villes partiellement dû à l'industrialisation suscite de

³² Maurice Lévy-Leboyer, « La croissance économique en France au XIX^e s. », *Annales ESC*, juillet 1968.

³³ Selon Maurice Lévy-Leboyer, le taux de croissance industrielle annuel moyen a été de 3,87% entre 1850 et 1855. « Le processus d'industrialisation : le cas de l'Angleterre et de la France », *Revue historique*, avril-juin 1968.

³⁴ Selon Rondo Cameron, *La France et le développement économique de l'Europe, 1800-1914*, Le Seuil, 1971, p. 76-78.

nombreuses inquiétudes et explique, pour partie, la politique urbaine impériale. S'ajoutant à l'intérêt profond de l'Empereur pour les humbles, il permet aussi de comprendre la politique sociale qui est alors menée par le régime.

Les réalisations sont en effet nombreuses en ce domaine. D'un côté, le régime cherche à contrôler plus strictement et à surveiller davantage les ouvriers – les conseils de prud'hommes ont été réorganisés dans un sens défavorable à la représentation des classes laborieuses par la loi du 1^{er} juin 1853 et le livret ouvrier a été remis en vigueur par celle du 22 juin 1854. De l'autre, un ensemble de mesures sans précédent a été adopté en peu de temps³⁵ : affectation du produit des biens des Orléans confisqués le 23 janvier 1852 aux sociétés de secours mutuels, au logement ouvrier et à la caisse des retraites, institution d'un corps d'aumôniers dispensant gratuitement les dernières prières aux pauvres parisiens, réglementation des monts-de-piété permettant de protéger davantage les humbles contre les usuriers et création d'un bureau de placement par des décrets de mars suivant, ... Cette politique paternaliste et charitable à laquelle l'Impératrice a pris sa part dès son mariage en refusant par exemple le somptueux collier que voulait lui offrir la Ville de Paris et en proposant de créer avec l'argent une institution pour les jeunes filles pauvres, s'est poursuivie au cours des années suivantes : institution du traitement à domicile des pauvres malades de la capitale et de médecins cantonaux dans les campagnes³⁶, multiplication des crèches, des salles d'asile et des ouvroirs, fondation des asiles du Vésinet et de Vincennes pour les ouvriers âgés, malades ou infirmes du département de la Seine par le décret du 8 mars 1855, ...

Cette politique connaît de beaux succès comme l'a par exemple montré le rapport d'Armand de Melun sur les sociétés de secours mutuels, en juillet 1855³⁷. Cependant, elle souligne aussi la détresse d'une partie des populations. La disette des années 1853–1855 a ainsi nécessité la création d'une caisse de la boulangerie et de fourneaux économiques. Cette politique ne suffit pas à compenser la perte de pouvoir d'achat que connaît une majorité d'ouvriers au cours de ces années en raison de la hausse plus rapide du prix des produits de base et des loyers que des salaires³⁸. Elle est insuffisante pour éteindre l'agitation comme l'ont prouvé à la fois les grèves, pourtant illégales, qui agitent une partie de l'Empire au printemps 1855 ou encore l'émotion bourguignonne de l'été suivant³⁹. Napoléon III ne peut

³⁵ Georges Bourgin, « La législation ouvrière du Second Empire », *Revue des études napoléoniennes*, IV, p. 220–236.

³⁶ Rapports du ministre de l'Intérieur Billault dans le *M.U.* n° 231 du 19 août 1854, p. 909 et n° 244 du 1^{er} septembre suivant, p. 961.

³⁷ *M.U.* n° 205 du 24 juillet 1855, p. 813–814.

³⁸ Voir Jean Lhomme, « Le pouvoir d'achat de l'ouvrier français au cours d'un siècle, 1840–1940 », *Le Mouvement social*, avril–juin 1968 et, plus largement, Georges Duveau dans *La Vie ouvrière en France sous le Second Empire*, Gallimard, 1946.

³⁹ A.N. BB/30/377. Rapport du procureur général de Dijon du 9 juillet 1855.

d'ailleurs pas donner à sa politique sociale l'extension qu'il souhaiterait car il la sait peu populaire auprès les élites et il n'entend pas s'aliéner ces dernières.

Néanmoins une grande partie de la population – les élites, mais aussi les classes moyennes en train d'émerger, profitent des débuts de la société de consommation avec la production de masse de certains produits, les progrès des transports, une intégration plus poussée des marchés et le développement de nouvelles techniques de vente.

C'est au cours des années 1852–1855 que Louis Hachette inaugure sa bibliothèque des chemins de fer et qu'Aristide Boucicaut et Alfred Chauchard font entrer la France dans l'ère du grand magasin avec la création du Bon Marché puis des Grands Magasins du Louvre. Ces entrepreneurs inventifs et dynamiques contribuent, à leur manière, à ce que la France retrouve son rang.

III. LE RAYONNEMENT RETROUVÉ DE LA FRANCE

A. LA FÊTE IMPÉRIALE

En 1851, s'est tenue à Londres, l'Exposition des œuvres de l'industrie de toutes les nations, la première exposition universelle de l'Histoire. Dès sa fin, le président français a décidé de relever le défi et d'organiser une exposition encore plus considérable à Paris. Il a prévu d'y présenter, outre les produits de l'industrie, ceux de l'agriculture et des beaux-arts et en a fait l'annonce officielle, une fois devenu empereur, le 8 mars 1853. Le retard dans la construction des bâtiments de réception, dans les envois des exposants et dans les travaux des commissions ainsi que la guerre d'Orient n'ont pas empêché le projet d'aboutir.

L'Exposition a été une réussite, même si elle a été déficitaire et si la Crimée a été dans toutes les têtes⁴⁰. De son inauguration le 15 mai 1855 à sa clôture six mois plus tard, elle a réuni 20 000 exposants dont 10 500 étrangers venant de 24 pays et plus de 5,1 millions de visiteurs dont plusieurs hôtes de marque : les rois de Piémont et de Portugal, la plupart des princes allemands et surtout la reine Victoria et son époux, le prince Albert. Si elle a permis de « rapprocher les nations en rapprochant les œuvres de leur intelligence »⁴¹, elle a aussi témoigné de l'excellence nationale tant dans l'industrie et l'agriculture que dans les beaux-arts, puisque des œuvres de tous les plus grands artistes français vivants y ont été présentées, soit de façon officielle, soit en marge de l'Exposition⁴².

⁴⁰ Voir par exemple le discours de clôture que prononce Napoléon III, *Œuvres de Napoléon III*, Paris, Plon et Amyot, 1869, t. III, p. 428 et suiv. Sont exposés par ailleurs des ambulances, des instruments de chirurgie, ainsi qu'une reconstitution en pièces d'étain de la bataille de l'Alma.

⁴¹ *M.U.* n° 136 du 16 mai 1855, p. 537.

⁴² Ainsi, de Courbet qui a fait construire à ses frais son propre bâtiment d'exposition.

Cet art français qu'illustrent les peintres Gérôme, Flandrin, Chassériau, Couture, Meissonier, Rosa Bonheur et les anciens Ingres et Delacroix, mais aussi les sculpteurs Rude, David d'Angers, Clésinger ou Frémiet s'admire dans les musées qui se multiplient alors en province – celui des céramiques de Limoges est inauguré en 1853, mais aussi dans ceux de la capitale, en particulier le Louvre, le plus célèbre au monde et qui vient de s'enrichir de la collection Campana. Le Salon qui se tient tous les deux ans est un temps fort de la vie artistique internationale.

Paris brille encore par ses lettres, par son théâtre et par sa scène lyrique. Pendant l'Exposition, Alexandre Dumas fils a fait représenter au Gymnase *Le Demi-Monde*, satire sociale dans laquelle il fustigeait le royaume des femmes entretenues, véritable institution de l'époque et Verdi, *Les Vêpres Siciliennes* à l'Opéra, pendant qu'Offenbach inaugurait les Bouffes-Parisiens et y donnait son premier grand succès, *Les Deux Aveugles*. Le jour de l'ouverture du Congrès de Paris sont proposés, entre autres, *Le Corsaire* de Saint-Georges et Mazillier à l'Opéra, *Manon Lescaut* de Scribe et Auber à l'Opéra-Comique, *La Revanche de Lauzun* à l'Odéon ou encore *La Reine Margot* d'Alexandre Dumas au Cirque Impérial⁴³. La vie parisienne se prolonge dans les salons, dans les clubs comme le Cercle de l'Union, le Jockey Club, le Cercle agricole ou le Cercle des chemins de fer et le Cercle impérial⁴⁴ et dans les restaurants et cafés réputés du Palais-Royal – Véry, Frères Provençaux, Véfour, Café de la Rotonde, temples de la gastronomie française, mais qui sont en train d'être supplantés par ceux du Boulevard : le Café Anglais, le Café Riche, Tortoni, le Grand Café de Paris, « le plus vaste au monde » ou encore la Maison dorée dont on a pu écrire qu'elle était « une maison en or avec quelques ornements de pierre ».

Napoléon III contribue lui-même à faire de sa capitale la plus belle des vitrines de la France par les transformations qu'il y entreprend, mais aussi en y établissant sa résidence principale et en y donnant des réceptions et des fêtes somptueuses. En dehors de ses séjours à Saint-Cloud, Fontainebleau et Compiègne, il passe en effet l'essentiel de son temps aux Tuileries que Visconti, puis Lefuel sont en train de réunir au Louvre. Le palais connaît son âge d'or et est le principal théâtre de la fête impériale. Les bals, les dîners de gala et les concerts s'y succèdent avec d'importantes retombées sur les industries du luxe de l'orfèvrerie avec Christofle à la parfumerie avec Guerlain, comme le *Moniteur* le rappelle à toutes les mauvaises langues qui se plaignent que l'on continue à s'amuser pendant la guerre et la disette⁴⁵.

⁴³ *M.U.* n° 56 du 25 février 1856, p. 223.

⁴⁴ Ces deux derniers ont été créés respectivement en 1854 et en 1855 pour concurrencer les premiers qui sont teintés de légitimisme. É. Anceau, *Les Députés, ...*, *op. cit.*, p. 423 et suiv.

⁴⁵ « Les dépenses d'un grand bal » retombent « en une pluie d'or sur toutes les industries ». N° 31 du 31 janvier 1854, p. 122.

Comme la province, mais avec des moyens beaucoup plus considérable, Paris fête aussi, le 15 août, la Saint-Napoléon, « premier essai réussi de fête nationale » selon Bernard Ménéger⁴⁶. Le 15 août 1855, des représentations gratuites ont été données dans les théâtres, une gigantesque fête foraine a été organisée sur l'Esplanade des Invalides et à la barrière du trône, les principaux monuments ont été illuminés,...

B. LA PREMIÈRE PLACE DANS LE CONCERT DES NATIONS

Au cours de l'année 1855, les Français sont passés par tous les sentiments à propos de la guerre d'Orient. Toutes les couches sociales ont fini par être gagnées par la lassitude⁴⁸. La chute de Sébastopol tant de fois annoncée s'est faite attendre si bien que les Français ont tardé à manifester leur joie lorsque la nouvelle est enfin parvenue. Le 29 décembre 1855, une grande parade de la garde impériale et des régiments de ligne de retour de Crimée a été organisée à Paris devant une foule immense et sous des arcs de triomphe dressés pour la circonstance⁴⁹. La guerre a malgré tout continué mollement et Napoléon III a même envisagé une nouvelle campagne pour faire fléchir définitivement les Russes. Les 11 et 12 janvier 1856, une forte baisse de la bourse a témoigné de l'anxiété publique. Il a fallu que la Prusse menace à son tour la Russie pour que celle-ci fasse savoir, le 16, qu'elle acceptait sans réserve le projet autrichien. La nouvelle a été accueillie avec un immense soulagement.

Le prestige de la France est alors immense. C'est elle qui a fourni l'essentiel de l'effort de guerre face aux Russes. C'est elle qui a emporté la décision à Sébastopol. C'est elle encore qui organise dans sa capitale et sous la présidence de son ministre des Affaires étrangères, Walewski, le Congrès qui doit amener la paix.

Si la guerre a révélé les carences du haut commandement de l'armée française et la faiblesse de sa logistique, elle a aussi prouvé qu'elle disposait enfin d'une marine digne de ce nom dont le fleuron, *le Napoléon*, enfant de l'ingénieur naval de génie Dupuy de Lôme suscite une admiration générale⁵⁰.

Elle a surtout montré qu'elle entendait retrouver son rang perdu depuis le Congrès de Vienne. À la faveur de la guerre, elle a réussi à briser l'alliance des quatre grands. Comme Napoléon III le soutiendra bientôt avec justesse dans son discours du trône du 3 mars 1856 : « Partout nos alliances se sont étendues et afferemies »⁵¹. La visite en France de la reine Victoria du 18 au 27 août 1855 qui a

⁴⁶ *Op. cit.*, p. 153 et suiv.

⁴⁷ *M.U.*, n° 228 du 16 août 1855, p. 905.

⁴⁸ Voir par exemple ce qu'écrivit à ce sujet le comte de Viel Castel, le 24 mars 1855, *op. cit.*, p. 410-411.

⁴⁹ *M.U.*, n° 364 du 30 décembre, p. 1442.

⁵⁰ Michèle Battesti, *La Marine de Napoléon III*, Service historique de la Marine, 1997, 2 vol.

⁵¹ *Œuvres de Napoléon III*, Plon et Amyot, 1869, t. V, p. 6.

elle-même suivi le voyage en Angleterre de Napoléon III en avril précédent a été une première depuis Henri VI, l'année du supplice de Jeanne d'Arc. L'accueil réservée par Paris à la reine et le fait que cette dernière se soit rendue aux Invalides, sur la tombe de Napoléon I^{er}, pendant que le grand orgue jouait le *God Save the Queen* ont scellé l'étroite union entre les deux ennemis de jadis⁵². Mais la France a également tissé des liens avec le Piémont, la Suède, l'Autriche et la Prusse. Même la Russie ne lui en veut pas de l'avoir vaincue.

Malgré la guerre d'Orient, la France n'est pas non plus restée inactive sur le terrain colonial.

Elle a pris possession officiellement de la Nouvelle-Calédonie en septembre 1853. Par un sénatus-consulte du 3 mai 1854, elle a réorganisé ses vieilles colonies (Martinique, Guadeloupe, Réunion) et leur a donné un statut qui les rapproche de la métropole. Sous le général Randon, elle a poursuivi la pacification et la colonisation de l'Algérie. Elle a également étendu sa domination au Sénégal sous l'impulsion de Faidherbe qui vient de remporter, en janvier 1856, une victoire décisive sur les Maures au lac Cayo.

En dépit de difficultés passagères, le régime impérial apparaît donc sur une pente ascendante et cela dans tous les domaines où nos regards se portent. L'ordre règne partout ; la modernisation est à l'ordre du jour ; l'expansion se poursuit ; la fête impériale bat son plein ; la France occupe de nouveau une place centrale sur la scène internationale. L'Empire semble devoir s'inscrire dans la durée et dément les propos de Guizot, des républicains en exil et de Marx qui lui ont prédit une chute rapide.

Malgré l'épidémie de choléra, les mauvaises récoltes, la maladie du ver à soie, les inondations des vallées de la Loire, du Rhône et de la Garonne et les débuts d'une crise commerciale⁵³, c'est d'ailleurs sans doute au cours de cette année 1856 que se situe l'apogée du régime. Napoléon III s'apprête à recevoir la victoire, la paix, un héritier. La Providence qu'il évoque tant dans ses discours lui est donc favorable. « Agissant à la manière de certains peintres », elle propose un tableau flatteur de l'Empire puisqu'elle « place en une belle et propice lumière tout ce qui est brillant, honnête, généreux, tandis qu'elle rejette dans les ténèbres tout ce qui est confusion, discorde, iniquité »⁵⁴. Cependant, tout péril n'est pas écarté et certains le sentent déjà. La sollicitude de Napoléon III pour le Piémont et pour la Prusse, deux puissances montantes et ambitieuses, invitées à faire entendre leur voix au Congrès, est lourde de menaces pour l'avenir. Quant à l'opposition, elle attend les premiers faux pas de la politique impériale pour se réveiller.

⁵² Voir le récit du voyage du couple royal anglais dans le *Moniteur Universel*, à partir du n° 230 du 18 août 1855, p. 913 et suiv. et Comte de Viel Castel, *op. cit.*, p. 441.

⁵³ Jacques Wolff, « 1857-1858 : Napoléon III face à la crise économique », *Revue du Souvenir Napoléonien*, n° 415, octobre-novembre 1997, p. 6.

⁵⁴ Pierre de La Gorce, *Histoire du Second Empire*, t. 2, Plon-Nourrit et Cie, 1902, 7^e éd., p. 68.